

# Diplôme Inter-Universitaire d'Etude de la Sexualité Humaine

**Durée :** 3 ans

**Jours des enseignements :**

13 jeudis par an  
de septembre à juin  
(toute la journée)

**Lieu :**

Faculté de Médecine  
Pôle Formation  
LILLE (9 jeudis)

et AMIENS (4 jeudis)

**Droits d'inscription :**

550 €uros par an  
Examen seul 275 euros

**Pré-inscriptions OBLIGATOIRES :**

**Docteur F. COLLIER**

Service d'Orthogénie et Médecine  
du Couple

Hôpital Jeanne de Flandre  
59037 LILLE Cedex

Tél : 03 20 44 64 83

[sylvie.ossowski@chru-lille.fr](mailto:sylvie.ossowski@chru-lille.fr)

**Inscriptions :**

**Département de FMC**

Faculté de Médecine  
Pôle Recherche  
59045 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 62 68 65

Fax : 03 20 62 34 84

[nina.descoux@univ-lille2.fr](mailto:nina.descoux@univ-lille2.fr)

<http://medecine.univ-lille2.fr/fmc>

Le programme détaillé peut-être consulté sur  
le site Web et sera envoyé sur simple  
demande par le Département de FMC.

**Directeur du diplôme :** Docteur Francis COLLIER

**Responsables pédagogiques :** Docteur Brigitte LETOMBE  
Docteur Patrick LEUILLET

## Objectif de la formation

Proposer des outils d'analyse, de réflexion et d'action dans le domaine de l'éducation à la sexualité humaine, dans ses dimensions biologique, psychologique, sociologique et relationnelle.

## Conditions d'inscription (limité à 20)

- Les sages-femmes diplômées
- Les infirmiers, psychologues, kinésithérapeutes, psychomotriciens et pharmaciens

## Organisation de l'enseignement

(Enseignement commencé une année sur 2)

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : 90 heures d'enseignement théorique et de discussion de cas cliniques par an

3<sup>ème</sup> année : Enseignement dirigé

- Applications pratiques
- Travail de recherche en vue du mémoire
- Supervision thérapeutique

## Evaluation des connaissances

- Examen régional en fin de 1<sup>ère</sup> année
- Examen régional en fin de 2<sup>ème</sup> année
- Examen national en fin de 3<sup>ème</sup> année de 3h - 3 questions (physiologie, pathologie, thérapeutique)
  - 40% : examen national écrit portant sur l'ensemble du programme national (septembre)
  - 30% : mémoire
  - 20% : contrôle continu (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année)
  - 10% : travaux et implication personnelle du candidat
- note éliminatoire : 1 note de 0 à 4 à l'une des 3 questions de l'examen national écrit



